

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil Municipal

du lundi 27 septembre 2010

Par convocations individuelles adressées le 21 septembre 2010 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 27 septembre 2010.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2010.
- 2) Communications du Maire.
- 3) Rapport de commissions.
- 4) Décision modificative du budget n° 1.
- 5) Approbation de contrats.
- 6) Demande de subvention.
- 7) Agents à temps non complet – heures complémentaires.
- 8) Personnel – compte épargne temps.
- 9) Contrat CEPAGE.
- 10) Prise en charge de frais.
- 11) Exonération de l'impôt sur les réunions sportives.
- 12) Convention maison forestière.
- 13) Approbation de rapports.
- 14) Divers.

L'an deux mil dix, le vingt-sept septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

Présents : M. Claude KERN, Maire.

M. Éric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Jacques ECKERT et Jacky NOLETTA, Adjoints.

M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Huguette DIEMER, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Patrick KERN, M. Christian LALUET, Mme Francine REINHART, M. Christian SCHAEFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, Mme Patrice ZENSS et M. Jacky ZUMSTEIN.

Absents excusés : Mme Charlotte SCHOTT, Adjointe, donne pouvoir à M. Éric HOFFSTETTER, Mme Fabienne ANTHONY, donne pouvoir à M. Christian LALUET, M. Patrick SIMON, donne pouvoir à Mme Véronique IFFER, M. Alain VOLTZENLOGEL, donne pouvoir à M. Richard VOLTZENLOGEL.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et demande à rajouter un point à l'ordre du jour

- modification n° 4 du POS

Le Conseil Municipal donne son accord.

M. LALUET Christian est nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2010.

2) Communications du Maire

- ♦ 28/06 Conseil Municipal.
- ♦ 30/06 Commission Europe - Association des Maires de France à Paris.
Réunion réforme collectivités territoriales - Assemblée Nationale à Paris.
Commission Animation Jeunesse Communauté de Communes de la Basse Zorn.
- ♦ 01/07 Commissions travaux.
- ♦ 02/07 Soirée bénévoles Basse Zorn'Live.
- ♦ 05/07 Conseil Communauté de Communes de la Basse Zorn.
- ♦ 08/07 Commission Jeunesse Communauté de Communes de la Basse Zorn.
- ♦ 12/07 90 ans M. Frédéric SCHMITT.
- ♦ 13/07 Cérémonie au monument aux morts, défilé, bal champêtre et feu d'artifice.
- ♦ 15/07 85 ans Mme Marie JESEL.
- ♦ 16/07 Visite délégation et Maire de Szabadszallas (Hongrie).
Inauguration du Seefest à Gries – Palatinat.
- ♦ 23/07 Jury départemental « Villages fleuris ».
Réunion coordination lotissement « Les Champs ».
- ♦ 26/07 Présentation de l'aménagement futur avec bandes cyclables de la RD 48 par le Conseil Général du Bas-Rhin.
- ♦ 02/08 Spectacle de la fête des fifres à Bischwiller.
- ♦ 06/08 Inauguration de la fête de la bière à Schiltigheim.
- ♦ 09/08 Jury communal des maisons fleuries.
- ♦ 11/08 Commission sécurité Espace « La Forêt ».
- ♦ 12/08 Noces d'Or des époux Charles OTTMANN.
- ♦ 17/08 Inauguration Fête du Houblon à Haguenau.
- ♦ 25/08 Commission Communication.
- ♦ 26/08 Présentation du rapport d'activités ECOTRAL.
- ♦ 27/08 Noces d'Or des époux Francis SCHLICHTER.
- ♦ 28/08 Fête d'été des Sapeurs Pompiers.
- ♦ 30/08 Commission Finances Communauté de Communes de la Basse Zorn.
Assemblée Générale ASC.
- ♦ 31/08 Commission Scolaire, Périscolaire et Jeunesse.
- ♦ 03/09 Tournée de rentrée dans les écoles.
Assemblée Générale Musique Municipale de Gries.
- ♦ 04/09 Journée Conseil Général du Bas-Rhin.
- ♦ 06/09 Commission Communale des Impôts Directs.
- ♦ 07/09 Bureau La solidarité - MAPAD.
- ♦ 08/09 Visite inopinée du club hippique par ARS, J & S, Gendarmerie.
- ♦ 10/09 Journée des Maires.
- ♦ 11/09 Portes ouvertes CSDND Weitbruch.
Expo avicole.
- ♦ 13/09 Conseil Communauté de Communes de la Basse Zorn.
- ♦ 20/09 Bureau Communauté de Communes de la Basse Zorn avec DGS des communes sur le thème « Finances Locales ».
80 ans de Mme Lydia MULLER.
- ♦ 22/09 Réunion « Plan communaux de Sauvegarde » à Hoerdt.
Noces d'Or des époux Charles GIESSLER.
- ♦ 23/09 Remise des Sandhaas d'or JCE.
Comité Pilotage Basse Zorn'Live.

- ♦ 25/09 Inauguration regroupement assistantes maternelles à Geudertheim.
Festivités 10 ans Bibliothèque à Hoerd. Installation de la brigade de renseignements à Haguenau (André GARNIER et Éric HOFFSTETTER).
- ♦ 26/09 100^{ème} anniversaire Église catholique.
- ♦ 27/09 Visite crèche privée à Oberhoffen sur Moder.
Commission Aide à la personne et services de proximité Communauté de Communes de la Basse Zorn (Charlotte SCHOTT).

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- Section 11 n° 656 - 657 - 658- 669 – 670 -671 2, rue de Brumath - appartement
- Section 4 n° 10 – 69 - 76 104, rue Principale
- Section 7 n° 6 9, rue de la Forêt
- Section 10 n° 14 41, rue Principale - appartement
- Section 2 n° 185 lot n° 14 – Lotissement La Tuilerie
- Section 2 n° 188 lot n° 20 – Lotissement La Tuilerie
- Section 2 n° 166 79, rue Principale – local commercial

3) Rapport de Commissions

- Commission Travaux, voirie et sécurité du 1^{er} juillet 2010.
- Commission Communication du 25 août 2010.
- Assemblée Générale ASC du 30 août 2010.
- Commission Scolaire, Périscolaire et Jeunesse du 31 août 2010.
- Commission Communale des impôts du 6 septembre 2010.
- Commission des Finances du 21 septembre 2010.

4) Décision modificative n° 1

M. Éric HOFFSTETTER, Adjoint des Finances, soumet à l'assemblée différentes propositions modificatives du budget primitif 2010 et donne les explications nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

- vote la décision modificative n° 1 du budget primitif 2010 comme suit :

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre	Article-Opérations	Libellés	Montant
041	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	568,68
		TOTAL.....	568,68

Recettes

Chapitre	Article-Opérations	Libellés	Montant
041	21534	Réseaux d'électrification	568,68
		TOTAL.....	568,68

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Article-Opérations	Libellés	Montant
74	6574	Subvention ALEF	2 300,00
		TOTAL.....	2 300,00

Recettes

Chapitre	Article-Opérations	Libellés	Montant
74	74121	Dotation de Solidarité rurale	2 300,00
		TOTAL.....	2 300,00

5) Approbation de contrats

L'ancien copieur de la mairie qui a encore servi 4 ans à l'école maternelle est à remplacer. M. le Maire propose l'acquisition d'un nouveau copieur simple, impression noir et blanc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le contrat
 - de vente et de service copie à conclure avec la Sté Est-Repro de Hoerdt.
 - de location à conclure avec BNP Lease Group pour un montant trimestriel HT de 107,40 € sur une durée de 21 trimestres.
- autorise le Maire à signer ces contrats ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2010.

6) Demande de subvention

Le lycée-collège André Maurois de Bischwiller sollicite une subvention pour deux élèves de Gries ayant participé à un voyage à Londres du 29 mars au 2 avril 2010.

Le Conseil Municipal

- décide d'attribuer une subvention de 35 €.

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse
DANZ Stéphanie	DANZ Pascal et Evelyne	18, rue des Près
KOBI Michèle	KOBI Alain et Angéla	11, rue de l'Argile

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2010.

7) Agent à temps non-complet - heures complémentaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le paiement d'heures complémentaires à tous les agents titulaires employés à temps non-complet. Une décision individuelle interviendra au cas par cas.

8) Personnel - Compte Epargne Temps

En complément de sa délibération prise en date du 3 mai 2010 instaurant le Compte Épargne Temps, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de compléter cette délibération en y incluant les nouvelles dispositions prévues par le décret 2010-531 du 20 mai 2010.

9) Contrat CEPAGE

Le contrat CEPAGE – Contrat d'Éclairage Public d'Aide à la Gestion – arrivant à échéance prochainement, M. le Maire propose à l'assemblée de le reconduire pour une nouvelle période de 4 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le contrat « CEPAGE » à passer avec Ecotral de Strasbourg (filiale du groupe Électricité de Strasbourg).
- autorise le Maire à le signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2011.

10) Prise en charge de frais

M. le Maire fait part à l'assemblée que les fonctions de Maire et Adjoint au Maire (avec délégation) donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de mandats spéciaux. Les élus sont autorisés à se rendre aux congrès, colloques et commissions de l'Association des Maires de France, Association des Communes forestières, Association des Maires Ruraux.

Les missions seront

- accordées pour la durée du reste du mandat (2010 à 2014).
- prise en charge aux frais réels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (M. Claude KERN ne participant pas au vote)

- approuve la prise en charge des frais de mission du Maire et des Adjoint en ce qui concerne les déplacements et frais réels pour se rendre aux congrès, colloques et commissions de :
 - l'Association des Maires de France.
 - l'Association des Communes Forestières.
 - l'Association des Maires Ruraux.

AUTORISE ces missions pour la durée restante du mandat (2010 à 2014),

PREND en charge les débours occasionnés lors de ces missions aux frais réels,

DIT que le remboursement se fera sur présentation des justificatifs des dépenses de transports, repas et nuitées effectuées par les élus dans l'accomplissement des missions ci-dessus.

D'autre part, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (M. Claude KERN ne participant pas au vote) décide :

- la prise en charge des frais réels déboursés par M. le Maire lors de son déplacement à Paris le 30 juin 2010 dans le cadre de la Commission Europe de l'Association des Maires de France.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2010.

11) Exonération de l'impôt sur les réunions sportives

L'impôt sur les spectacles, défini à l'article 1559 du Code Général de Impôts, s'applique entre autres aux manifestations sportives publiques et payantes. Toutefois, dans chaque commune, le Conseil Municipal peut exonérer certaines catégories de compétition ou l'ensemble des compétitions (Article 1561-3b et 1639 A bis du Code Général des Impôts)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire l'exonération totale de l'ensemble des compétitions sportives organisées sur le territoire de la commune.

12) Convention maison forestière

M. le Maire donne lecture de la lettre du 21 mai 2010 de la Commune de Weitbruch relative à la convention d'occupation et de paiement d'un loyer de la maison forestière ; un premier courrier avec convention avait été réceptionné le 5 octobre 2009 et les Services des Domaines ont été consultés entre temps suite à notre demande. Les données ont changé entre les deux courriers, les surfaces des bâtiments baissent et le loyer augmente.

Après discussion, le Conseil Municipal par 19 voix contre et 4 abstentions décide de ne pas donner suite à la demande présentée par la Commune de Weitbruch pour le paiement d'une quote-part de loyer concernant l'occupation de la maison forestière.

13) Approbation de rapports

Il s'agit :

- du rapport annuel 2009 du SMITOM de Haguenau-Saverne,
- du compte-rendu d'activités 2009 du contrat de concession de réseau Gaz de Strasbourg,
- du compte-rendu d'activités du contrat de concession 2009 du groupe Électricité de Strasbourg,
- du compte-rendu de la maintenance de l'éclairage public d'Ecotral.

Une copie ou extrait de ces rapports a été adressé à chaque conseiller préalablement à la réunion.

M. le Maire commente ces rapports et donne les explications sollicitées.

Le Conseil Municipal en prend acte.

14) Modification n° 4 du P.O.S.

De nombreuses demandes d'acquisitions de terrains dans le lotissement « Les Champs I » n'ayant pas pu être satisfaites, M. le Maire propose de définir une nouvelle zone I NA dans la continuité du lotissement en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte le principe de mise en modification du P.O.S.
- autorise le Maire à faire les démarches pour la constitution du dossier.
- charge la commission P.O.S. de l'étude du dossier.

15) Divers

M. le Maire
rend compte

- de la décision prise en réunion du 26 juillet 2010 avec le Conseil Général pour la mise en place de bandes cyclables avec bandes sonores sur la RD 48 entre Gries et Marienthal.

informe

- des offres de formation 2010/2011 à destination des élus locaux proposés par l'Association des Maires du Bas-Rhin et dispensés par l'IPAG.
- de la tenue d'une réunion d'information décentralisée sur le thème de la Petite Enfance organisée par l'Association des Maires du Bas-Rhin le jeudi 7 octobre 2010 à 18 h 00 à l'IUT de Haguenau.
- du résultat de l'estimation des Domaines du 31, rue de Bischwiller.
- les conseillers des nouvelles données concernant la réforme de la fiscalité locale

Discussion au sujet du périscolaire.

La séance est levée à 21 h 55.

Le rapporteur,
Christian LALUET